

ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

Section de la Manche

Présidente

Mme Heidrun Aumont

156 Allée du Clos Costentin 50 400 Yquelon

06 82 80 94 10 - h.aumont2@netcourrier.com

Rejoignez-nous!

Vous pouvez adhérer en qualité de

- membre décoré
- membre sympathisant
- membre bienfaiteur

et prendre des responsabilités

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues!

Pour toute information, vous pouvez vous
adresser à notre secrétaire

M. Gaillet Jacky

06 70 44 08 83 ou 02 33 07 21 98

martine-jacky@orange.fr

Pour une adhésion, vous pouvez vous
adresser à notre trésorier

M. Gomez Blesa Miguel

06 87 09 01 30 ou 02 33 44 11 31

gomez.b@wanadoo.fr

L'AMOPA

est reconnue d'utilité publique.

Selon la loi Aillagon, vous bénéficierez
d'une réduction d'impôt égale à 66%
de la cotisation ou du montant du don.

Ainsi pour un versement de 50€,
vous profiterez d'une réduction fiscale de 33€.



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Les Palmes Académiques ont été instituées par Napoléon 1^{er} en 1808 pour honorer les membres de l'Université et des lycées. Depuis, les modalités de leur attribution ont été étendues. Aujourd'hui, les Palmes Académiques mettent en valeur aussi bien les enseignants que des personnes non enseignantes, ayant rendu d'éminents services à l'Éducation, ainsi que celles qui contribuent à l'expansion de la culture et de la langue française. L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques a été créée en 1962.



Depuis 1955, on distingue les grades
de chevalier, d'officier et de commandeur.

Le Premier ministre nomme le nouveau récipiendaire pour les services rendus à l'Éducation Nationale. Le diplôme est signé par le ministre de l'Éducation Nationale et remis par l'Inspecteur d'Académie lors d'une cérémonie officielle.

AMOPA 50

Association
des Membres
de l'Ordre des
Palmes Académiques

**Valoriser
Reconnaître
Transmettre
Représenter
Servir Partager**

**l'éducation
le patrimoine
et la culture**

AMOPA 50 «Valoriser»

Par l'implication et la participation des membres de l'AMOPA 50 aux cérémonies de remise de diplôme ou de remise d'insigne des Palmes Académiques.

Par le soutien aux concours, organisés chaque année à l'échelon national pour des élèves, depuis l'école élémentaire au lycée. Avec l'Inspection d'Académie, AMOPA 50 aide et encourage les enseignants et les établissements à participer aux concours et récompense des élèves impliqués.



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



AMOPA 50 «Partager»

Par une publication annuelle du bulletin inter-associatif « La Manche, Education, Culture & Patrimoine » en partenariat avec les Amis de l'abbaye de la Lucerne et de la cathédrale de Coutances, les Maisons paysannes de France, la MHEM (Maison de l'Histoire de l'École dans la Manche) et la SAHM (Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche) . *

Par des actions éducatives et de solidarité comme l'aide aux projets inter-établissements, par l'aide au soutien scolaire pour les élèves en difficulté d'apprentissage ou par l'aide aux élèves en difficulté financière.

Par la coopération étroite avec la MHEM créée à Carentan avec le soutien de l'AMOPA 50.

Par des projets en commun avec la SAHM pour organiser des conférences et des visites.

Par la collaboration avec les autres sections d'AMOPA Normandie (14,27,61,76) qui proposent tous les deux ans des voyages culturels en Europe.

Par le partenariat des sections AMOPA Normandie et AMOPA Norvège, en vue d'une participation aux événements et activités lors du Millénaire de la ville de Caen en 2025.

* La publication annuelle est consultable sur les sites <https://mhem-carentan.blogspot.com/p/blog> et <https://amopa.asso.fr/les-sections-amopa/section-de-la-manche-50>

AMOPA 50 «Transmettre»

Par la promotion de la langue et de la culture française en invitant de jeunes auteurs normands à présenter leurs ouvrages dans les établissements scolaires. Ces séances serviront à ouvrir le débat autour d'une problématique et à engager des travaux pratiques.

Par l'organisation de sorties et de visites conférences dans les musées et les sites remarquables, dont les comptes-rendus seront publiés dans le bulletin inter-associatif ainsi que sur le site national. Ces activités permettent en outre de renforcer les liens de convivialité entre les membres de l'association AMOPA 50.



maisons
paysannes
de la manche

